



ENQUÊTE FORCES DE TRAVAIL 2022

VOLET N°2 : EMPLOI ET MAIN D'ŒUVRE DISPONIBLE EN 2022

Des emplois pas toujours pérennes, et des difficultés pour accéder à l'emploi

A. Dokunengo, Isee

En 2022, une personne sur deux occupe un emploi, parmi les 15 ans et plus. La plupart d'entre elles sont salariées. 64 % de l'ensemble des personnes en emploi ont un contrat stable, mais au moins 17 % occupent un emploi précaire. Parallèlement, 1 personne sur 10 est sans emploi mais a exprimé le souhait de travailler. Cela représente un vivier de main d'œuvre de 22 400 personnes. Parmi elles, 60 % sont chômeurs au sens du BIT, essentiellement des jeunes et des personnes sans qualification. 4 chômeurs sur 10 n'ont peu ou pas d'expérience professionnelle. Les 40 % restants relèvent du halo autour du chômage, principalement parce qu'ils n'ont pas recherché d'emploi au cours du mois précédent. Les problématiques sociales et d'insertion sont les principaux motifs de cette absence de recherche d'emploi. Deux sur trois n'ont pas travaillé depuis au moins 4 ans, n'ont exercé que des petits boulots ou n'ont jamais travaillé.

En 2022, la **population en emploi** compte 109 330 personnes et représente 52 % de la population totale. Le taux d'emploi des 15-64 ans s'élève à 58,7 %.

En Nouvelle-Calédonie, le salariat reste la forme d'emploi la plus répandue. Ainsi, 81 % des personnes qui ont un emploi sont salariées ; 16 % sont non-salariées, c'est à dire à leur compte ou gérants d'entreprises. Une minorité, 3 %, ont déclaré n'exercer qu'une activité d'appoint ou un **petit boulot (voir encadré n°1)**. Restent moins de 1 % des actifs occupés : ils aident dans l'entreprise ou sur l'exploitation familiale ou sont responsables coutumiers, politiques ou syndicaux rémunérés.

7 salariés dans le privé pour 3 dans le public

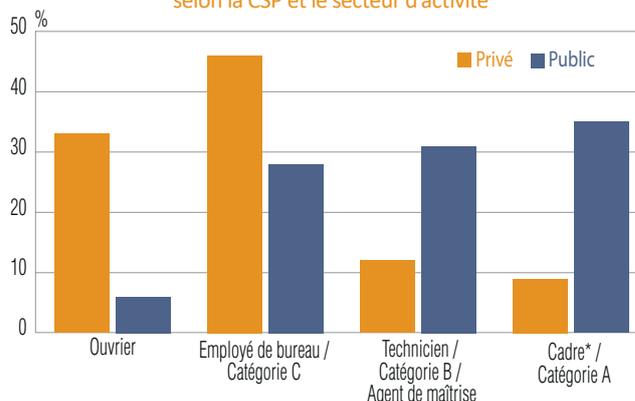
88 270 **actifs occupés** sont salariés : 73 % travaillent dans le secteur privé et 27 % dans le public. Dans le public, sept emplois sur dix sont pourvus par des fonctionnaires. Les autres sont contractuels ou stagiaires. Tous secteurs d'activité confondus, la plupart des salariés sont âgés de 30 à 59 ans (76 %). Les jeunes de moins de 30 ans et les 60 ans et plus occupent respectivement 20 % et 4 % des effectifs salariés.

L'accès à l'emploi est favorisé par le diplôme. Ainsi, sept salariés sur dix disposent au minimum d'un CAP/BEP. Les non diplômés n'occupent que 27 % des emplois salariés, alors qu'ils représentent 40 % de la population totale des 15-64 ans. Cinq ans plus tôt, ils occupaient encore 32 % de ces emplois.

25 % des salariés sont ouvriers, spécialisé ou qualifié ; 41 % sont employés de bureau ou agents de catégorie C ; 17 % occupent un poste de catégorie intermédiaire (techniciens, agents de catégorie B, ou agents de maîtrise). Enfin, 16 % sont cadres ou agents de catégorie A. Dans le secteur public, la proportion d'emploi d'encadrement est nettement plus élevée que dans le privé (**voir figure 1**). Les jeunes et les non diplômés sont plus souvent employés de bureau ou ouvriers. Avec l'élévation du niveau de diplôme, la proportion de ces deux CSP se réduit au profit des autres catégories. Sans surprise, les plus diplômés occupent majoritairement des postes d'encadrement (cadres ou agents de catégorie A). Toutefois, 15 % d'entre eux (Bac+3 ou plus) occupent un poste nettement sous qualifié par rapport à leur niveau de formation (ouvrier, employé ou catégorie C) (**voir figure 2**).

Figure 1 : Quatre fois plus de postes d'encadrement dans le public que dans le privé

Répartition des salariés ayant déclaré leur secteur d'activité, selon la CSP et le secteur d'activité



* Ingénieurs, cadres d'entreprises, directeurs et directeurs adjoints
Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Figure 2 - Répartition des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle

	Nombre salariés	Part des salariés	Âge				Diplôme				
			Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et +	Sans diplôme	CAP/BEP	BAC	BAC+2	BAC+3 et au-delà
Ouvrier	22 260	25	31	24	23	24	44	39	19	9	1
Employé de bureau / Catégorie C	36 470	41	45	42	41	37	48	46	51	41	14
Technicien / Catégorie B	10 900	12	10	14	12	13	4	9	18	24	14
Agent de maîtrise	4 240	5	5	4	6	5	2	3	6	7	7
Cadre* / Catégorie A	14 010	16	8	16	17	21	2	4	6	19	64
NR	220	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Ensemble	88 100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Ingénieurs, cadres d'entreprises, directeurs et directeurs adjoints / NR : Non renseigné

Unités : nombre ; %

Lecture : 16 % des salariés sont cadres ou agents de catégorie A ; 31 % des moins de 30 ans sont ouvriers ; 64 % des Bac+3 et plus sont cadres.

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Près d'une personne en emploi sur cinq vit une situation d'emploi précaire

En 2022, 64 % de l'ensemble des personnes en emploi occupent un emploi stable, qu'elles soient en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires. Elles sont majoritairement âgées de 30-59 ans (83 %) et 13 % ont moins de 30 ans. Les non diplômés n'occupent que 24 % de ces emplois.

À l'inverse, au moins 17 % de l'ensemble des personnes en emploi occupent un emploi précaire en matière de statut, de pérennité ou de durée : petit boulot, contrat d'apprentissage, contrat à durée déterminée (CDD) d'une durée inférieure à un an, intérim, travail saisonnier, employé sans contrat de travail, aide familiale, ou encore titulaire d'un mandat politique ou syndical, ou responsable coutumier. Sans surprise, les non diplômés sont les premiers concernés par ce type d'emploi (37 %). Cependant, 23 % des personnes dont l'emploi est précaire sont titulaires du CAP/BEP et 25 % du Bac. Un emploi précaire sur deux est occupé par un jeune de moins de 30 ans.

Enfin, 3 % sont en CDD de plus de 1 an et 16 % occupent un emploi non-salarié. Pour ces derniers, les informations disponibles ne permettent pas d'apprécier la stabilité de leur situation professionnelle.

Par ailleurs, parmi les actifs occupés ayant déclaré leur temps de travail, 13 % occupent un emploi à temps partiel. Ce n'est pas un choix : 60 % d'entre eux souhaiteraient travailler davantage. Ce sont essentiellement des personnes sans diplôme qualifiant et des jeunes.

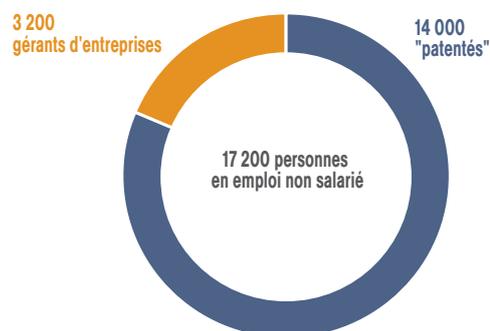
L'emploi non salarié est composé majoritairement de personnes qui travaillent à leur compte

En 2022, 17 200 personnes déclarent exercer une activité non salariée. 81 % d'entre elles exercent à leur compte (on les appelle couramment patentés), les autres sont gérants d'entreprises (19 %).

Près de la moitié des patentés sont diplômés d'un Bac ou plus. Toutefois, un quart d'entre eux n'ont aucun diplôme qualifiant. Les gérants d'entreprises sont, quant à eux, plus diplômés : 70 % sont titulaires d'un Bac ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur. 15 % des patentés et 8 % des gérants d'entreprise sont âgés de plus de 60 ans.

Figure 3 - Quatre « patentés » pour un gérant d'entreprise

Répartition de l'emploi non salarié par statut d'activité en 2022



Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Figure 4 - Répartition des actifs occupés par situation d'emploi en 2022

ACTIFS OCCUPÉS		109 330			
PETITS BOULOTS	AUTRES EMPLOIS			97%	
	3%				
AUTRE		NON SALARIE		SALARIE	
Aidant familial	Responsables	Personne physique	Gérant	Salarié	
0,70%	0,10%	13%	3%	81%	
SECTEUR PRIVE		SECTEUR PUBLIC		NR	
59%		22%		0,1%	
NON FONCTIONNAIRE		FONCTIONNAIRE		NR	
6%		16%		0,1%	
TYPE CONTRAT					
PRECAIRE				STABLE	
CDD, apprentissage, saisonnier et autre				CDI Fonctionnaire	
Pas de contrat	Stage	Intérim	NR	< 1 an	> 1 an et pas de durée
0,5%	0,1%	1%	0,1%	11%	2,3%
				64%	

Unité : %

Les % désignent la part dans la population en emploi.

Note de lecture : 16 % des personnes en emploi sont fonctionnaires. Les situations d'emploi marquées d'une * sont qualifiées dans cette étude de précaire en matière de statut, de pérennité ou de durée.

Encadré 1

Les petits boulots : 3 % des actifs occupés sont concernés

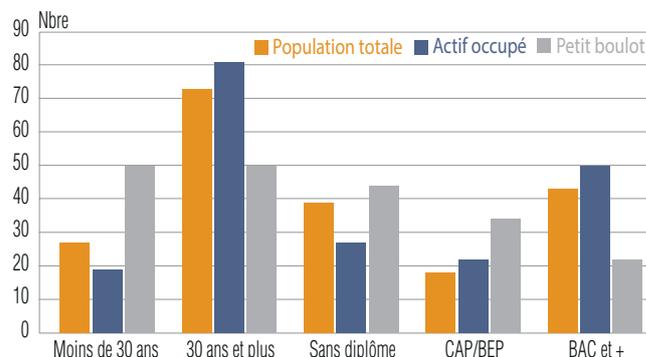
En 2022, 3 000 personnes ont déclaré n'exercer qu'une activité d'appoint ou un petit boulot : travaux d'entretien, ventes de produits alimentaires ou artisanaux, ou encore baby-sitting figurent parmi les principales activités exercées dans ces conditions. La moitié d'entre elles sont des jeunes de moins de 30 ans ; 44 % n'ont aucun diplôme qualifiant et 34 % sont titulaires d'un CAP/BEP.

Le questionnaire de l'enquête EFT a été précisé en 2022. Il permet désormais distinguer les situations des petits boulots. Dans les versions antérieures, cette forme d'emploi pouvait être déclarée comme emploi salarié ou non, selon l'appréciation des intéressés. Cette amélioration du questionnaire nous permettra de mesurer l'évolution de ce type d'emploi dans les années à venir. Toutefois, pour 2022, seul un comptage est possible.

Par ailleurs, cette précision du questionnaire limite l'appréciation de l'évolution des emplois par catégorie : salariés ou non.

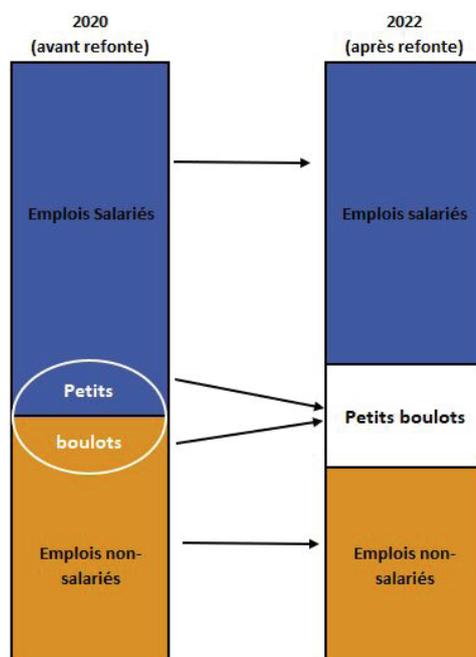
Figure 1 - Les jeunes et les moins diplômés sont surreprésentés dans les petits boulots

Profil des actifs occupés et des petits boulots en 2022



Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Figure 2 - Répartition des personnes en emploi selon leur statut d'activité avant et après refonte des questionnaires de l'EFT



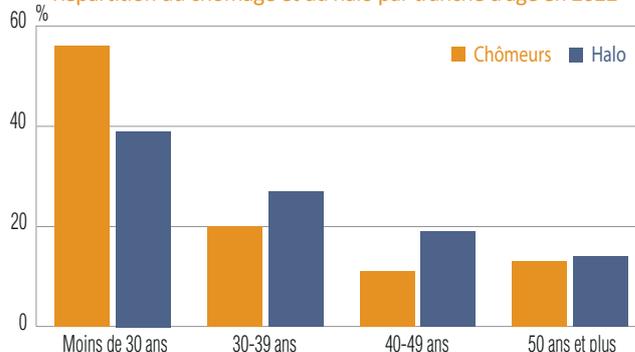
22 400 personnes sans emploi souhaiteraient travailler

Parmi les personnes sans emploi mais qui souhaiteraient travailler, 60 % sont considérées comme **chômeurs** au sens du BIT (soit 13 400 actifs) et 40 % relèvent du **halo autour du chômage** (soit 9 000 inactifs). Au total, 22 400 personnes se retrouvent en marge du marché de l'emploi. Parmi ce vivier de main-d'œuvre, 45 % n'ont aucun diplôme qualifiant et une personne sur deux est âgée de moins de 30 ans.

Dans le détail, les jeunes qui souhaitent un emploi sont plus actifs dans leur démarche de recherche d'emploi (plus chômeurs que dans le halo), de même que les 50 ans et plus. Pour les 30-49 ans, ils sont presque autant au chômage que dans le halo.

Figure 5 - Les jeunes plus actifs dans leur démarche de recherche d'emploi que leurs aînés

Répartition du chômage et du halo par tranche d'âge en 2022



Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Les jeunes et les non diplômés plus touchés par le chômage

En 2022, 13 400 chômeurs sont recensés selon la définition du BIT. Le **taux de chômage** s'établit à 10,9 % et retrouve son niveau de 2019.

Les jeunes restent plus exposés au chômage que leurs aînés, avec un taux de chômage de 26,2 %, quatre fois plus élevé.

Le taux de chômage est fortement corrélé au diplôme. Les personnes sans diplôme qualifiant sont les plus exposées, avec un taux de chômage de 16,0 % en 2022. Avec l'élévation du niveau de qualification, le taux de chômage recule pour atteindre 2,1 % pour les titulaires d'un Bac+3 et au-delà.

Figure 6 - Taux de chômage par tranches d'âge et niveaux de qualification

2022	
Moins de 30 ans	26,2
30-39 ans	8,0
40-49 ans	4,8
50 ans et +	5,9
Sans diplôme	16,0
CAP/BEP	13,1
BAC	11,3
BAC+2	5,4
BAC+3 et au-delà	2,1

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Unité : %

Six chômeurs sur dix ont déclaré rechercher un emploi depuis moins d'un an : la plupart d'entre eux sont des jeunes (59 % des chômeurs) et 41 % n'ont aucun diplôme. Deux sur dix traversent une période de chômage plus longue (2 ans et plus), dont 54 % n'ont aucun diplôme qualifiant.

Huit chômeurs sur dix ont déjà occupé un emploi par le passé, majoritairement en CDI ou fonctionnaires, ou en CDD. Les principaux motifs de rupture évoqués par ces anciens salariés sont la fin d'emploi, le licenciement ou la démission.

Parallèlement, 20 % des chômeurs n'ont jamais travaillé, principalement des jeunes. En cumulant avec la proportion des personnes n'ayant exercé que des petits boulots par le passé, 4 chômeurs sur 10 n'ont pas ou très peu d'expérience professionnelle.

Figure 7 - 4 chômeurs sur 10 n'ont pas ou peu d'expérience professionnelle

Répartition des chômeurs en 2022

Chômeurs				
13 390				
Durée de chômage				
< 1 an	1 à <2	2 et +	NR	
63%	17%	20%	0,40%	
Situation antérieure				
Déjà travaillé			N'a jamais travaillé	
80%			20%	
*				
Statut d'activité				
Autres emplois				Petit boulot
59%				21%
*				
Type d'emploi				
Salarié				Autre
57%				2%
Type de contrat				
CDI ou F	Contrat 3 mois et +	Contrat < 3 mois	Autre	NR
23%	20%	9%	3%	1%
Motif de rupture du contrat				
Fin d'emploi	Licenciement	Démission	Rupture	Autre
25%	12%	11%	3%	6%

Unité : %

Les % désignent la part dans la population au chômage.

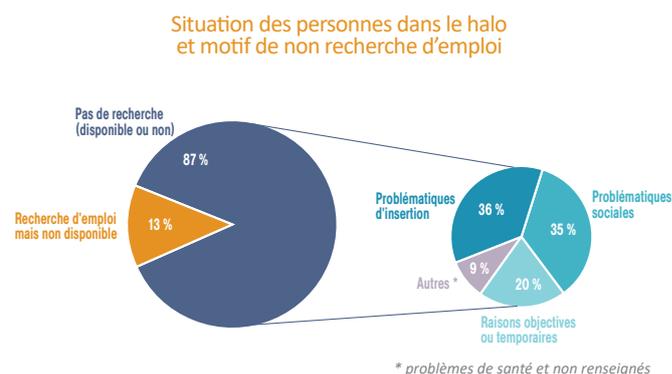
Note de lecture : 63 % des personnes sont au chômage depuis moins d'un an. 12 % sont au chômage après un licenciement. Les * identifient les chômeurs qui n'ont jamais travaillé ou n'ont exercé que des petits boulots.

Des problématiques sociales ou d'insertion qui retardent la recherche d'emploi

En 2022, 9 000 personnes composent le halo autour du chômage, conformément à la définition du BIT. Parmi elles, 9 sur 10 n'ont pas effectué de démarches de recherche active d'emploi. Pour 20 % d'entre elles, ce sont des raisons objectives ou temporaires qui les en ont empêché : maladie, déménagement, arrêt maternité, formation ou vacances en cours. Pour les autres, ce sont des problématiques sociales (35 %) ou d'insertion (36 %) qui étaient en jeu pour qu'elles puissent se mobiliser dans leur recherche d'emploi. Les **problématiques sociales** concernent des personnes qui n'ont pas recherché d'emploi car elles s'occupaient d'un enfant ou d'une personne dépendante, elles rencontraient des difficultés pour se déplacer, ou des problèmes administratifs. Les **problématiques d'insertion** concernent celles qui pensaient qu'il n'y avait pas d'emploi disponible ou qu'elles ne trouveraient pas d'emploi, qui étaient découragées, ou encore, qui attendaient le résultat de démarches antérieures.

Les jeunes et les non diplômés ont plus souvent évoqué des problématiques d'insertion ou des raisons objectives ou temporaires comme motif de non-recherche d'emploi. Les problématiques sociales ont plutôt été soulevées les personnes peu qualifiées et âgées de moins de 40 ans.

Figure 8 - Les problématiques sociales ou d'insertion sont les principaux motifs de non recherche d'emploi



Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2022

Pour deux tiers des personnes qui composent le halo, un accompagnement vers l'emploi pourrait s'avérer nécessaire : 28% n'ont jamais travaillé, 19% n'ont exercé que des petits boulots et 18% n'ont pas travaillé depuis au moins 4 ans. La moitié des personnes classées dans le halo ont été salariées, mais seulement 9% l'étaient il y a moins d'un an.

Figure 9 - Un accompagnement vers l'emploi pourrait s'avérer nécessaire pour 2 personnes sur 3 dans le halo

Répartition des personnes dans le halo autour du chômage en 2022

Personne dans le halo				
9 000				
Situation antérieure				
A déjà travaillé	72%			
N'a jamais travaillé	28%			
*				
Statut d'activité				
Autres emplois	53%			
Petit boulot	19%			
*				
Type d'emploi				
Salarié	50%			
Autre	3%			
Motif de rupture du contrat				
Fin d'emploi	Démission	Rupture	Licenciement	Autre
17%	14%	5%	4%	9%
Durée entre le dernier emploi et la situation de halo				
< 1 an	1 à 3 ans	4 et +	NR	
9%	21%	18%	3%	
*				

Unité : %

Les % désignent la part parmi les personnes dans le halo.

Note de lecture : 19% des personnes dans le halo n'ont exercé que des petits boulots. Les * identifient les personnes dans le halo qui n'ont jamais travaillé, n'ont exercé que des petits boulots ou n'ont pas travaillé depuis au moins 4 ans.

SOURCE : ENQUÊTE FORCES DE TRAVAIL

Les résultats présentés et commentés ici sont tous issus de l'enquête sur les Forces de Travail (EFT) réalisée en Nouvelle-Calédonie, à partir de l'année 2017. En 2021, l'enquête EFT n'a pas pu être conduite sur le territoire. Cette année a été mise à profit par l'Issee pour mener un travail de refonte des questionnaires, afin notamment de décrire plus finement les situations d'activité. Ce changement limite certaines comparaisons fines avec les années précédentes, mais pour les grandes catégories d'activité et les différents taux restent décrits selon les mêmes modalités.

L'enquête EFT a pour objectif la production d'indicateurs annuels de mesure du chômage et de l'emploi, selon les normes du bureau international du travail (BIT). Ils diffèrent donc naturellement des résultats concernant l'emploi, le chômage ou les demandeurs d'emplois en fin de mois, publiés à partir des données du recensement de la population, des déclarations d'embauche ou de débauche, ou encore, des inscriptions auprès des services de placement. L'enquête sur les Forces de Travail (aussi appelée enquête emploi) est déroulée en Nouvelle-Calédonie selon une méthodologie proche de celle en usage en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer. Elle met en œuvre les concepts et les définitions de l'emploi et de l'activité retenus par le BIT, ce qui garantit la comparabilité des résultats entre les différents territoires français et européens.

2022 est la cinquième édition de cette enquête, prévue sur un premier cycle de trois ans, avec renouvellement partiel de l'échantillon sur un tiers chaque année. Son champ est celui des ménages ordinaires. Les résultats présentés bénéficient des réponses de 3 260 ménages, ce qui représente 6 890 personnes de 15 ans ou plus, interrogées en vis-à-vis en première interrogation et par téléphone en ré-interrogation, entre juin et décembre 2022.

Cette enquête est financée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

DÉFINITIONS

La **population en emploi**, au sens du BIT, est composée d'actifs occupés c'est-à-dire de personnes âgées de 15 ans ou plus, ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence (qu'elles soient salariées - y compris fonctionnaires -, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale, etc., et que cette activité soit temporaire, occasionnelle ou permanente), ou absente de leur emploi sous certaines conditions de motif (congs annuels, maladie, maternité...) et de durée.

Petit boulot : dans cette enquête, on désigne par petit boulot une activité d'une durée de moins de trois mois qui présente l'une au moins des particularités suivantes : pas de contrat de travail, pas de déclaration (travail au noir), ponctuelle (non régulière). Ainsi, une personne qui fait du baby-sitting ou des travaux de jardinage de temps en temps dans son entourage, qui donne des cours ponctuellement, ou un musicien qui anime exceptionnellement un événement, seront comptabilisés au titre des petits boulots. A l'inverse, une personne qui travaille tous les midis à la cantine de l'école, qui fait traverser les enfants à l'entrée et à la sortie de l'école, qui donne des cours régulièrement, ou tout autre emploi régulier de quelques heures par jour ou par semaine n'est pas considéré comme petit boulot.

Les **chômeurs** au sens du BIT, sont des personnes âgées de 15 ans ou plus qui réunissent simultanément les 3 conditions suivantes :

- 1 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence ;
- 2 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- 3 - avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le **halo autour du chômage**, est composé des personnes considérées comme inactives au sens du BIT (i.e. ni actif occupé, ni chômeur) mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ainsi que les personnes qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le **taux de chômage** est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active.

La **population active** regroupe les actifs occupés et les chômeurs.

Le **taux d'emploi** est le rapport du nombre d'actifs occupés à la population totale correspondante.

Synthèse n° 67
Edition Août 2023
Directeur de la publication : O. Fagnot
Rédactrice en chef : V. Ujicas
Conception graphique : C. Aluze

